Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260507-CM202641-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 7 mai 2026 à 19 heures

Membres en exercice : 15 – membres présents : 15
Date de convocation : 29 avril 2026

Le sept mail deux mille vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Sonia ALLAIN, Maire

Étaient présents : Sonia ALLAIN, Maire. Patrick GUILLOUX, Morgane BROUDER, Jean-François LE MIGNOT, Sylvie MARIGAULT, Maires-Adjoints. Franck HAMARD, Lizig CLOAREC, Claudie VASSEUR, Mathieu LE GALL, Maxime TIREL, Nolwenn BOHEC, Nelly ROPARS, Serge OLLIVAUX, Anna MERCIER, Ludivine GEORGELIN

Secrétaire de séance : Claudie VASSEUR

202641 - Présentation des propositions pour rénovation du mur d'enceinte du Manoir du Crec'h

Jean-François LE MIGNOT, Maire-Adjoint, informe l'assemblée qu'une consultation a été lancée pour achèvement de la réfection du mur d'enceinte du manoir du Crec'h.

- L'entreprise ABDEL RENOV a présenté un devis pour un montant de 9 900.00 euros TTC.
- L'entreprise RM Rolland maçonnerie a été consultée : pas de proposition

Pour mémoire, les précédents travaux de rénovation du mur d'enceinte, qui longe la résidence de la Métairie se sont élevés à 28 253.40 euros TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE** la proposition de l'entreprise ABDEL RENOV pour un montant de 9 900.00 euros TTC
- **PRECISE** que ces montants seront prélevés à la section Investissement du budget principal, opération 213 (Manoir du Crec'h)
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents s'y rapportant

Pour extrait conforme
Sonia ALLAIN, Maire

Claudie VASSEUR
Secrétaire de Séance

Acte rendu exécutoire
après transmission en Préfecture le 13 mai 2026
et publication ou notification le 13 mai 2026